

TAILLE DES HAIES - ARBRES - ARBUSTES - OU AUTRE VEGETATION

Les haies vives, les arbres, les arbustes, les lierres ou toute autre végétation, plantés en bordure des voies publiques ou privées peuvent être source de danger. **Ils peuvent masquer la visibilité pour les automobilistes, cacher de panneaux de signalisation routière ou gêner la libre circulation des véhicules et des piétons.**

Aussi, en respect de la réglementation en vigueur, nous vous demandons de veiller à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route ou de trottoir, afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de fils conducteurs aériens (EDF, Télécom, Eclairage public).

A défaut, la commune serait contrainte de faire procéder aux travaux d'élagage et tous les frais engagés seraient à la charge des propriétaires.

Police Municipale



DEJA LA RENTREE !

Encore une ouverture de classe pour la deuxième année scolaire consécutive, cette année celle-ci se fera à l'école primaire qui comptera 120 élèves répartis donc en 5 classes.

Le groupe scolaire composé désormais de 8 classes fera l'objet de travaux d'agrandissement qui débiteront au cours de l'année scolaire : 1 nouvelle salle de classe (première phase des travaux), une nouvelle salle des maîtres pour le primaire ainsi qu'un agrandissement du réfectoire et divers travaux pour un montant de 761000 €.

En attendant la réalisation de la nouvelle classe, une classe modulaire a été installée courant du mois d'août dans la cour de l'école maternelle, cette classe accueillera la 3ème classe maternelle qui occupait jusqu'à présent une salle du primaire (salle qui désormais va être occupée par la nouvelle 5ème classe du primaire). Pour information le montant de la location annuelle s'élève à 19900 €.

Cette année a été alloué exceptionnellement un troisième personnel communal (à mi-temps) qui viendra seconder les trois professeurs des écoles maternelles et ceci pour une petite soixantaine d'enfants.

Afin de préparer la rentrée divers achats ont été réalisés : mobilier scolaire, vidéo projecteur fixe, vaisselle... Au titre de l'entretien, de gros travaux ont été réalisés, notamment sur la toiture de l'école maternelle (11000 €).

De plus la mairie participe à hauteur de 5600€ pour l'achat de fournitures scolaires (cahiers, livres, crayons, peinture, matériel pédagogique.....) ce qui réduit notablement le coût de la rentrée scolaire pour les parents des enfants. Enfin elle participe aussi au financement des coopératives scolaires en allouant à celles-ci 6 € par enfant.

Bonne rentrée à tous, aux enfants, aux professeurs des écoles et personnel communal et bienvenue à Mme Pineau qui officiera dans la nouvelle classe du primaire.

Un grand merci aux services techniques et au personnel des écoles qui préparent cette rentrée en seulement quelques semaines.

